

FRANCOPHONIE PONGISTE INTERNATIONALE

Secrétariat : 3 rue Dieudonné Costes – 75013 Paris

Tél : 00 33 1 53 94 50 00 – fpi@fft.email



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FPI DU 2 JUIN 2017 A DUSSELDORF

1. Accueil des délégués et vérifications des procurations

2. Le président ouvre la séance

Le président se réjouit du nombre important de pays présents à cette assemblée générale. Il salue le président d'honneur Bakary Berthe pour sa présence et prend des nouvelles du président d'honneur Chérif Hajem qui est souffrant et excusé.

Il salue le trésorier Gérard Velten et lui rend hommage pour les services rendus au Tennis de Table, à la Francophonie Pongiste Internationale. Au nom de tous les pays représentant la FPI, il lui remet un cadeau en le remerciant pour son action au sein de la francophonie pongiste.

Le président fait un bilan des actions de l'année et revient sur la réussite du «tournoi jeunes», organisé à Spa en Belgique et remercie les pays présents à ce tournoi ainsi que la Belgique pour son organisation. Il note cependant l'absence de certains pays qui s'étaient engagés et qui ne sont pas venus. Cela a entraîné l'utilisation des réserves financières de la trésorerie de la FPI. Le trésorier, dans les informations financières, en fera un bilan et informera l'assemblée des conséquences.

Il se réjouit de voir que le projet de développement, engagé durant son mandat, soit abouti et qu'il ait apporté un dynamisme à la FPI.

Il est applaudi par l'assemblée générale et donne la parole au secrétaire général de la FPI.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 mars 2016

Le secrétaire général remercie et fait le bilan de tous les pays présents :

- 1 France,
- 2 Congo,
- 3 Burkina,
- 4 Cameroun,
- 5 Gabon,
- 6 Chypre,
- 7 Belgique,
- 8 Haïti,
- 9 Suisse,
- 10 Sainte-Lucie,
- 11 Tahiti,

FRANCOPHONIE PONGISTE INTERNATIONALE

Secrétariat : 3 rue Dieudonné Costes – 75013 Paris

Tél : 00 33 1 53 94 50 00 – fpi@fft.email



- 12 Côte d'Ivoire,
- 13 Burundi,
- 14 Maroc,
- 15 Seychelles,
- 16 Bénin,
- 17 Ile Maurice,
- 18 Tunisie,
- 19 Roumanie,
- 20 Monaco,
- 21 Nouvelle-Calédonie,
- 22 Djibouti,
- 23 Mozambique,
- 24 Sénégal,
- 25 Madagascar,
- 26 Sierra-Leone,
- 27 Liban,
- 28 Togo.

Soit 28 pays présents lors de cette assemblée générale à Düsseldorf.

Le secrétaire général rappelle l'ordre du jour et demande une modification. Il souhaite proposer la candidature à la FPI de la Fédération de Sainte-Lucie représentée par son président Teddy Matthews et soumettre cette candidature à l'approbation de l'assemblée générale.

La candidature de Fédération de Sainte-Lucie est approuvée par acclamations et le secrétaire général souhaite la bienvenue à cette nouvelle fédération.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport du secrétaire général

Le secrétaire général remercie à son tour l'ensemble important des représentants des fédérations à cette assemblée générale.

Il rappelle que le site Internet est toujours actif et qu'il est surtout alimenté par la Côte d'Ivoire. Il appelle tous les pays présents à envoyer les informations au secrétariat général pour la promotion de leurs actions ou la visibilité de leur fédération.

Un point est fait sur les kits de développement: ils sont encore disponibles au siège de la Fédération Française de Tennis de Table. Il suffit de prévenir la FFTT ou le secrétariat général de la FPI d'un passage et un kit sera mis à disposition après accord écrit du pays qui souhaite en obtenir.

Il rappelle comme l'a fait le président le succès du tournoi jeunes à Spa et donne lecture des résultats. Il remercie toutes les délégations qui étaient présentes et note l'effort considérable fait par la Roumanie qui a envoyé ses deux champions d'Europe junior Garçons et Fille pour ce tournoi. Cela prouve la volonté de la fédération Roumaine et de sa représentante à donner de la visibilité aux actions de la francophonie.

FRANCOPHONIE PONGISTE INTERNATIONALE

Secrétariat : 3 rue Dieudonné Costes – 75013 Paris

Tél : 00 33 1 53 94 50 00 – fpi@fft.email



Il fait un point par rapport à l'ordre du jour et rappelle que pour les élections, il sera fait un état des cotisations pour permettre le vote des présents.

Il donne lecture des candidatures reçues. Il remercie le trésorier général Gérard Velten de son action pendant ce mandat et lui souhaite le meilleur pour l'avenir. Il rend hommage aux présidents d'honneur Bakary Berthe et Cherif Hajem et il salue les anciens élus de la francophonie pongiste internationale. Il salue la mémoire de Pierre Albertini.

En conclusion, il tient à noter également l'excellent travail effectué par Thomas Chevalier au secrétariat général de la FFTT.

5. Rapport du Trésorier Général et approbation des comptes

Le trésorier général Gérard Velten remercie tous les pays présents. Il fait l'historique de la FPI et rappelle qu'il a été un des membres actifs à son origine. Il souhaite à son successeur le meilleur et sera disponible pour le tennis de table et pour la francophonie. Il fait un bilan des finances de la FPI: la trésorerie a été affectée par l'absence de pays qui s'étaient engagés et n'ont pas pu effectuer le déplacement en Belgique. La FPI, sur fond propre, a dû régler l'hébergement et la restauration auprès de l'organisateur. Il note que l'aide qui avait été demandée à l'ITTF n'a pas été obtenue et souhaite que les pays qui sont en retard de paiement de leur cotisation se mettent à jour. Il met à l'approbation les comptes qui sont approuvés à l'unanimité.

Arrivée du président de la Fédération Internationale de Tennis de Table, Monsieur Thomas Weikert. Il est applaudi par l'ensemble des pays présents. Le président et le secrétaire général lui souhaitent la bienvenue et sont fiers d'accueillir le nouveau président de l'ITTF. En raison de son agenda chargé en ce moment, la parole lui est donnée pour quelques mots.

Le président de la Fédération Internationale s'exprimant en français remercie l'ensemble des pays présents pour leur accueil au sein de l'assemblée générale.

Le temps des élections étant terminé et celui de la réunification étant arrivé, il insiste sur le fait qu'il sera le président de tous et qu'il souhaite apporter son aide à tous ceux qui s'engagent pour le tennis de table.

Il attend de la fédération de la francophonie qu'elle lui fasse des propositions et il essayera, dans la mesure du possible, d'apporter l'aide qu'il peut dans le cadre du développement de notre fédération.

Il souhaite de bons travaux à l'AG. Il suivra avec attention les propositions de développement. Il ne peut malheureusement pas rester très longtemps avec l'assemblée car il est appelé à d'autres rendez-vous.

Le président Weikert est applaudi par l'assemblée générale.

Les travaux reprennent.

FRANCOPHONIE PONGISTE INTERNATIONALE

Secrétariat : 3 rue Dieudonné Costes – 75013 Paris

Tél : 00 33 1 53 94 50 00 – fpi@fft.email



6. Election du conseil d'administration de la FPI

Le secrétaire général liste les candidats à cette élection et il précise que seuls ceux qui sont à jour de paiement de leur cotisation peuvent prendre part à l'élection.

Le président de la Fédération Sénégalaise de tennis de table fait mention du manque de relance pour le rappel à cotisation. Peu d'informations seraient parvenues au pays avant cette AG. Le secrétaire général rappelle que tous les pays ont reçu des rappels à cotisation et il met à disposition tous les mails qui ont été envoyés, d'autant plus que certains pays ont candidaté et cela confirme que les adresses mails sont valides. Il permet, comme il est de tradition, à tous les pays de se mettre à jour de paiement de leur cotisation pour participer à l'élection de ce conseil d'administration.

Le Bénin souhaite prendre la parole pour rappeler que lors de l'assemblée générale de Paris «un Gentlemen's agreement» avait été accepté. Celui-ci précisait que le président actuel laisserait la place à un représentant des pays africains. Il interroge en ce sens le président de la FPI Michel de Chadarevian. Ce dernier prend la parole et confirme qu'il ne sera pas candidat à la présidence et qu'il sera candidat au conseil d'administration.

Le président d'honneur Bakary Berte demande la parole et réaffirme que «les accords de Paris» doivent être respectés. Un débat s'instaure.

A l'issue des échanges, il est fait le point dans les candidatures pouvant participer à cette élection. Les candidats à jour de (leur) cotisation sont au nombre de neuf et la procédure est de faire un vote à bulletin secret même si le nombre de candidats est égal au nombre de postes à pourvoir.

Il est procédé donc à un vote; le résultat est le suivant pour 16 bulletins de vote valables:

- Monsieur BAGUEKA ASSOBO Alfred du Cameroun 13 voix. Présent
- Monsieur De CHADAREVIAN Michel du Liban 16 voix. Présent
- Monsieur DJOMBO Henri du Congo 11 voix. Absent
- Monsieur MUREAU Jean-Michel de la Belgique 16 voix. Présent
- Monsieur N'ZI BROU Michel Gabriel de Côte d'Ivoire 13 voix. Absent
- Madame ROMANESCU Béatrice de Roumanie 16 voix. Présente
- Monsieur SOUNOU Ferdinand du Bénin 10 voix. Absent
- Madame VAYRE Marion de la France 16 voix. Présente
- Monsieur VICENS Miguel de la France 16 voix. Présent

Tous les candidats sont élus.

FRANCOPHONIE PONGISTE INTERNATIONALE

Secrétariat : 3 rue Dieudonné Costes – 75013 Paris

Tél : 00 33 1 53 94 50 00 – fpi@fft.email



7. Election du Président et du Président délégué de la FPI et réunion du CA de la FPI

Miguel Vicens propose au conseil d'administration de se retirer pour faire une proposition pour la présidence de la FPI.

Il est fait la proposition d'Henri Djombo du Congo à la présidence de la Francophonie Pongiste Internationale ainsi que celle de Jean-Michel Mureau de la Belgique au poste de Président délégué.

La proposition est faite devant l'assemblée générale qui les approuve à l'unanimité.

8. Ratification des autres postes au sein du conseil d'Administration

Le secrétariat général est proposé à Miguel Vicens de la France qui est approuvé à l'unanimité et le poste de trésorière est proposé à Marion Vayre de la France qui est également approuvé à l'unanimité.

9. Pas d'Allocution du Président de la FPI.

Le Président élu étant absent, son allocution ne pourra avoir lieu.

10. Montant de la cotisation

Il est proposé de maintenir le montant des cotisations; ceci est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

11. Activité de la FPI

Le secrétaire général rappelle l'importance du rôle des personnes qui sont élues au CA de la FPI. Il faut s'engager pour être actif, pas pour d'autres objectifs.

Il souhaite que soit vérifié auprès d'Henri Djombo, nouveau Président de la FPI, le fait qu'il soit volontaire pour cette charge.

En effet, il rappelle le discours tenu par Henri Djombo lors de l'assemblée générale de l'ITTF lors duquel il a déclaré vouloir arrêter tous ses mandats.

Le secrétaire général signale que, dans le cas où Monsieur Djombo ne souhaiterait pas cette présidence, il serait fait appel à candidature pour un complément du conseil d'administration ainsi qu'au vote pour un nouveau président, lors de la prochaine Assemblée Générale de la FPI.

Dans l'attente de cette éventuelle nouvelle élection, le Président délégué assumerait de facto le rôle de Président de notre association.

FRANCOPHONIE PONGISTE INTERNATIONALE

Secrétariat : 3 rue Dieudonné Costes – 75013 Paris

Tél : 00 33 1 53 94 50 00 – fpi@fft.email



12. Jeux de la Francophonie:

La parole est donnée au président de la Fédération Ivoirienne de tennis de table pour faire une présentation et un état des lieux des jeux de la francophonie qui auront lieu à Abidjan au mois de juillet 2017. Le représentant de la Fédération Suisse s'interroge sur les procédures sanitaires et les convocations pour les jeux de la francophonie. Le secrétaire général s'engage à se rapprocher de Monsieur Patrick Ringel, juge arbitre de cette compétition, pour obtenir un complément de renseignements.

Clôture de l'Assemblée Générale

Le secrétaire général demande de participer à la photo de famille à l'issue de cette assemblée générale.

Düsseldorf, le vendredi 2 juin 2017.

Le secrétaire général,
Miguel VICENS